

Réseau de coordination et de protection des élections

10 mars 2026 | n° 7

Face à la **menace d'ingérence numérique étrangère en période électorale**, les pouvoirs publics ont décidé de renforcer le dispositif national de protection des élections par la création du **réseau de coordination et de protection des élections (RCPE)**. Ce réseau est composé **d'administrations et d'autorités indépendantes compétentes en matière électorale** : l'Arcom, la CNCCFP, le secrétariat général du Gouvernement, le ministère de l'Intérieur, VIGINUM et le Comité éthique et scientifique, chargé de suivre son activité. Ce réseau est coordonné par le Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Le RCPE est chargé **d'évaluer la menace d'ingérences numériques étrangères** pendant la période des élections municipales, de proposer le cas échéant **la mise en œuvre de mesures de réponse**, **d'informer le grand public de manière régulière et périodique**.

Point de situation sur la menace d'ingérences numériques étrangères ciblant les élections municipales 2026

Le RCPE s'est réuni lundi 9 mars afin de faire un point de situation sur une suspicion d'ingérence numérique étrangère récemment détectée par VIGINUM et visant les élections municipales de 2026.

◇ Affecter la réputation d'un candidat ou d'un parti politique

Détail de la stratégie : cette stratégie a pour objectif de modifier la perception d'un candidat auprès de l'opinion en le dénigrant ou en le promouvant, à travers différentes tactiques, techniques et procédures.

Actualité notable : VIGINUM a récemment détecté un mode opératoire informationnel (MOI) composé de plusieurs sites et comptes sur les réseaux sociaux, qui présentent des caractéristiques d'inauthenticité - notamment des photos générées par intelligence artificielle et des dates de création communes. Des marqueurs techniques étrangers ont également été identifiés dans les métadonnées des sites et des comptes. Ces sites internet et comptes ciblent en particulier un parti politique français et plus spécifiquement certains de ses candidats aux élections municipales de Marseille et de Toulouse. Bien qu'elle n'ait à ce stade des analyses qu'une faible visibilité, cette campagne malveillante cherche délibérément à altérer l'information des citoyens dans le cadre du scrutin municipal. L'activité de ce MOI est ainsi de nature à porter atteinte aux intérêts fondamentaux de la Nation.

En date du 10 mars : VIGINUM poursuit ses investigations sur le mode opératoire informationnel présenté ci-dessus, afin de caractériser une ingérence numérique étrangère.

Contacts presse

Gwenael.Jezequel@sgdsn.gouv.fr / 06 95 43 00 34

Viginum_presse@sgdsn.gouv.fr / Téléphone : 06 70 13 20 28